



A retenir

MILDIU

Le mildiou est bien implanté dans le vignoble. Soyez très vigilants. Surveillez les prévisions météo en cette fin de semaine.

BLACK ROT

La source d'inoculum est importante. Surveillez les risques de pluies et les rosées matinales.

OIDIUM

Les conditions de développement sont favorables. Le stade de sensibilité maximale est en cours jusqu'à fermeture de la grappe. Soyez extrêmement vigilants.

VERS DE GRAPPE

Le vol de deuxième génération a commencé. Changez les capsules.

FLAVESCENCE DORÉE

1er traitement obligatoire du 7 au 19 juin 2022

XYLELLA FASTIDIOSA

Aucun cas de *Xylella fastidiosa* découvert sur vigne en Occitanie à ce jour. Dans le monde, il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex*, seule sous-espèce présente en Occitanie. Plus d'informations en annexe ([focus Xylella Fastidiosa](#)).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00








Comité de validation :
Syndicat du Chasselas de
Moissac, CEFEL, Chambre
d'agriculture du Tarn-et-
Garonne, Qualisol, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

MÉTÉO

• Prévisions du 15 juin au 21 juin 2022

	Mer 15	Jeu 16	Vend 17	Sam 18	Dim 19	Lun 20	Mar 21
Températures	18-33	18-35	21-39	22-39	20-34	18-31	17-31
Tendances							

Des pluies sont tombées mardi et mercredi, puis en fin de semaine dimanche et lundi. Une autre perturbation est attendue pour cette fin de semaine.

PHENOLOGIE

Stades BBCH	71	73	75
Descriptif des stades	Nouaison	Baies taille grains de plomb	Baies taille grains de pois
Précoces *			
Tardives **			

* Variétés à débourrement précoce : CHASSELAS, DANLAS, CENTENNIAL SEEDLESS.

** Variétés à débourrement tardif : MUSCAT de HAMBOURG, RIBOL, ALPHONSE LAVALLEE, ITALIA.

Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent

La floraison est achevée sur l'ensemble des secteurs. Les baies semblent bien attachées, avec des grappes bien fournies. Les stades phénologiques se succèdent très rapidement.

MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

• Modélisation *(Potentiel Système IFV)*

NB : Le modèle est un outil préventif qui analyse l'apparition du mildiou sur des parcelles saines. Dès l'apparition des contamination pré-épidémiques, les données du modèle ne sont plus valables.



Mildiou sur grappe (Rot Gris) - Photo syndicat du Chasselas de Moissac

× Situation au 13 juin :

Secteur Raisin de Table	Evolution de la pression en hausse	Pression du Mildiou de faible à très faible à ce jour	Contamination de forte intensité sur le secteur de Cazes
-------------------------	---	--	--

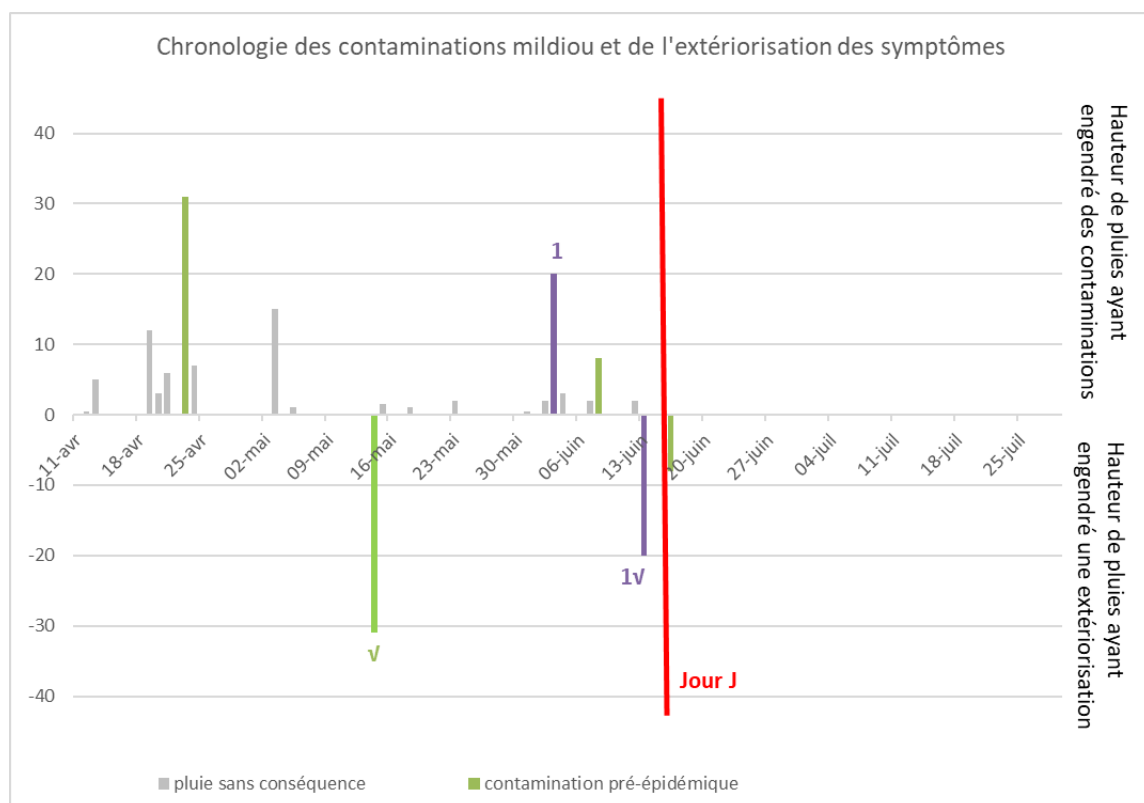
× Simulation du 13 au 20 juin :

Secteur Raisin de Table	Evolution de la pression en baisse	Contamination possible avec 25 mm en une fois ou > 35 mm cumulés	8 à 10 jours	Contamination modélisée. La contamination du 03/06 devrait donner des symptômes dans le courant de la semaine.
-------------------------	---	--	--------------	--

L'évolution de la pression mildiou est en baisse. Le modèle prévoit une contamination possible avec 25 mm en une seule fois, ou supérieur 35 mm si les pluies sont cumulées.

• Situation dans les parcelles

De nombreuses taches observées un peu partout sur feuilles il y a 10 jours. Observations sur grappes seulement depuis le 10 juin ; probablement des symptômes à rattacher à des contaminations épidémiques suite à la pluie du 3 juin. Soulignons que les grappes sont peu sporulées.



Évaluation du risque : Sur le terrain, nous constatons une présence forte de la maladie. La pression est toujours dépendante des hauteurs de pluies qui tombent sur votre secteur. Soyez attentifs aux pluies orageuses de cette fin de semaine.

Mesures prophylactiques : L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires. L'effeuillage et la suppression des entre-cœurs aère la zone des grappes et limite le développement du mildiou.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>. Contactez votre technicien.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation dans les parcelles

Pas de nouveaux symptômes visibles à ce jour. Cependant des taches sont disséminées dans les parcelles. Cela représente une source d'inoculum au plus près des grappes. **La nouaison est le stade de sensibilité maximal des grappes au black-rot.** Une contamination à ce stade peut entraîner des symptômes sur baies même en l'absence de symptômes importants sur feuilles. La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

Évaluation du risque : Les pluies enregistrées fin de semaine dernière pourront engendrer des contaminations depuis les taches installées sur les feuilles en ce début de saison. Ces contaminations seront d'autant plus importantes que les pluies auront été abondantes. Des contaminations secondaires sont possibles en cas de présence d'eau libre, notamment de la rosée matinale. Surveillez vos parcelles.



Black rot - Photo Syndicat du Chasselas

OÏDIUM *(Erysiphe necator)*

- **Éléments de biologie**

La sensibilité est grande jusqu'à fermeture de la grappe sur l'ensemble des parcelles.

Évaluation du risque : Le risque reste important malgré les chaleurs annoncées. Sur les parcelles à risque, **soyez extrêmement vigilants**.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

- **Modélisation**

Nous avons des données de modélisation menée par l'IFV. A ce jour, le modèle indique que nous sommes au début du vol.

- **Situation dans les parcelles**

Nous allons voir débiter le vol de la deuxième génération.

PENSEZ à CHANGER LES FONDS ENGLUES ET LES CAPSULES.

FLAVESCENCE DOREE (SCAPHOIDEUS TITANUS)

• Principe d'observations

Un dispositif de suivi des éclosions des œufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain.

• Situation dans les parcelles

A défaut d'informations concernant notre secteur, nous retiendrons que les larves sont présentes sur la vigne dans les départements voisins.

Évaluation du risque : Les traitements obligatoires sont à effectuer selon les dates fixées par la DRAAF: **T1 du 7 au 19 juin**

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'en augmenter l'efficacité.

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

• Situation dans les parcelles

Les populations larvaires semblent en baisse. Les adultes sont très présents.

Évaluation du risque : Risque moyen pour l'instant. Surveillez vos parcelles. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

OBSERVATIONS DIVERSES

Chlorose ferrique, carence en potasse et en magnésie

Prochain BSV le 21 juin

Liens vers des documents annexes disponibles au téléchargement :

[Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)

[La note technique commune vigne 2022](#)

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière raisin de table du Syndicat du Chasselas de Moissac et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'agriculture du Tam-et-Garonne, le CEFEL, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Focus *Xylella fastidiosa* rédigé par la DRAAF Occitanie

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

FOCUS *XYLELLA FASTIDIOSA*

La bactérie *Xylella fastidiosa* est présente en Occitanie, elle a été découverte pour la première fois en septembre 2020 à Trèbes (Aude), dans un établissement de production et de revente de végétaux d'ornement aux particuliers. En Occitanie, les zones délimitées pour *Xylella fastidiosa* s'étendent en mai 2022 sur 35 226 ha dans l'Aude, et 2 064 ha dans le Gard. Dans ces zones qui incluent l'ensemble des végétaux trouvés positifs ainsi qu'une « zone tampon », des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée sont mises en place.

Cette bactérie phytopathogène :

- est transmise et véhiculée par des insectes vecteurs (piqueurs suceurs de sève brute), par la plantation de plants contaminés, par les plaies de taille (outils contaminés) ou par d'autres blessures ;
- n'a pas d'effet sur les Hommes ou les animaux ;
- a un large spectre de végétaux hôtes (655 espèces végétales hôtes dans le monde / mortelle pour près de 200 végétaux) tels que les arbres fruitiers (fruits à noyaux), la vigne, les oliviers, les agrumes, les chênes, la luzerne, certaines espèces ornementales...

En Occitanie, seule la sous-espèce ***multiplex*** a été détectée, **principalement sur faux-genêt d'Espagne (*Spartium junceum*), lavande (*Lavandula spp.*), amandier (*Prunus dulcis*), luzerne (*Medicago sativa*) et coronille glauque (*Coronilla valentina*)**. La surveillance et la lutte se concentrent sur les espèces végétales reconnues sensibles à cette sous-espèce de la bactérie.

La liste de ces espèces végétales est consultable en suivant ce lien :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-actualisation-de-la-liste-des-vegetaux-hotes-et-specifies-20-a6392.html>

Evaluation du risque : A ce jour, aucun cas de *Xylella fastidiosa* n'a été découvert sur vigne en France.

Dans le monde, **il n'a jamais été rapporté d'infection naturelle de la vigne par la sous-espèce *multiplex***, seule sous-espèce présente en Occitanie.

Seule la sous-espèce *fastidiosa* est identifiée comme une menace pour la vigne.

• Les symptômes sur vigne

La vigne est sensible à la sous-espèce *X. fastidiosa subsp. fastidiosa*, responsable de la **maladie de Pierce**. Différents types de symptômes peuvent ainsi être observés. A titre d'exemples :

1. Chute des feuilles avec le pétiole restant accroché au sarment ;
2. Brûlures foliaires puis dessèchement du rameau voire dans le cas le plus grave la mort de la plante entière ;
3. Chloroses foliaires et taches nécrotiques ;
4. Jaunissement voire rougissement du feuillage ;
5. Dessèchement marginal du limbe ;
6. Nanisme de la plante.



Symptômes sur cépage chardonnay – Photo Pr Naser Amanifar Shahrekord (Iran) Symptômes sur feuille – Photo J. Clark, Université de Californie



Défaut d'aoutement – Photo ANSES

Pétiole persistant – Photo : J. Clark et A.H. Purcell, Université de Californie

• Que faire en présence d'un foyer ?

Xylella fastidiosa est un organisme de quarantaine prioritaire. D'après le règlement (UE) 2016/2031, son incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne, rendant obligatoires la surveillance et la lutte contre la bactérie sur tout le territoire européen.

La réglementation européenne spécifique à *Xylella fastidiosa* (règlement (UE) 2020/1201) précise les dispositions visant à empêcher l'introduction et la propagation de la bactérie dans l'UE. La stratégie de surveillance et de lutte repose sur le triptyque suivant :

- une surveillance et une détection précoce de la présence de la bactérie dans l'ensemble du territoire ;
- l'éradication de l'organisme nuisible par destruction des végétaux contaminés et suspects dans les zones infectées ;
- **la restriction de mouvement des végétaux sensibles provenant des zones délimitées.**

[L'arrêté national du 19 octobre 2020](#) relatif aux mesures de lutte à mettre en œuvre contre *Xylella fastidiosa* renvoie aux dispositions européennes et prévoit que le préfet de région établisse les zones délimitées.

Pour les foyers de l'Aude et du Gard, [l'arrêté signé le 3 mai 2022](#) par le Préfet de la région Occitanie définit une zone délimitée autour des végétaux infectés. La zone délimitée regroupe une zone infectée (ZI) d'un rayon d'au moins 50 m et une zone tampon (ZT) d'un rayon d'au moins 2,5 km au-delà de la zone infectée. L'arrêté précise la liste des communes concernées.

Les inspections se poursuivent, sous l'égide des services de l'Etat, pour renforcer la surveillance des végétaux hôtes sur tout le territoire régional, dans les différents compartiments végétaux (zones agricoles, milieux naturels et semi-naturels, établissements producteurs ou revendeurs de végétaux destinés à la plantation).

Pour informer, sensibiliser et formuler des préconisations afin de prévenir toute introduction et expansion de la maladie sur notre territoire, une nouvelle campagne de communication est déployée chaque année.



L'Italie, l'Espagne et le Portugal sont touchés par la bactérie.

Dans l'Union européenne, la sous-espèce *Xylella fastidiosa* subsp. *fastidiosa* n'est présente que dans les îles Baléares (Espagne).

Soyez vigilants avec les plantes en provenance de ces pays.

En  **cas de suspicion de foyer**, contactez rapidement la DRAAF Occitanie. Une adresse de messagerie dédiée a été mise en place : xylella-2020.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr

- **Pour plus d'informations**

Site internet Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-mortelle-pour-200-especes-vegetales>

Site internet DRAAF Occitanie :

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/vigilance-vis-a-vis-de-xylella-fastidiosa-occitanie-r282.html>